

La collecte des bacs jaunes débutera en janvier 2024 dans le Pays des Abers

C'est la fin d'un long épisode à rebondissements (grève, incendie) dans le Pays des Abers : les collectes des emballages ménagers, les bacs jaunes, va débuter le 2 janvier 2024.

Ouest-France
Publié le 14/05/2023 à 15h27

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez
toute l'information de Brest
et de ses environs avec
Ouest-France



Christine Chevalier, Virginie L'Haridon, directrice du pôle déchets et Jean-François Tréguer ont présenté le nouveau plan concernant les poubelles jaunes. | OUEST-FRANCE

Le suspense est terminé ! Mardi 9 mai 2023, Jean-François Tréguer, président de la communauté de communes du Pays des Abers, et Christine Chevalier, vice-présidente, ont décidé que la collecte des déchets des emballages ménagers initialement prévue en janvier 2023 est décalée au 2 janvier 2024.

Plusieurs raisons ont amené les élus à prendre cette décision. En mars, près de 3 000 bacs ont été incendiés volontairement sur une aire de stockage de Lannilis. Les bacs étaient en attente de livraison pour les communes de Saint-Pabu et Plouguin. Après cet incendie l'impact financier est important. Il reste 30 000 € à charge pour la collectivité malgré la prise en charge des assurances et une obligation de repasser commande.

Cinq nouveaux agents

« **Nous voulons dès aujourd'hui répondre aux attentes et aux questions de la population. Les nouveaux circuits de tournées sont prêts et le recrutement de cinq nouveaux agents est en cours** », explique le président.

La collectivité souhaite également une équité de traitement de service pour les 13 communes. « **Nous ne souhaitons pas démarrer trop tôt, compte tenu de la mise en place des barrières d'accès en déchetterie et de la rénovation de la déchetterie de Lannilis qui va mobiliser nos équipes** », ajoute Christine Chevalier.

Pas d'augmentation de la redevance

Ce report n'aura aucune incidence sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. L'engagement pris en 2022 par Jean-François Tréguer sera tenu. « **Après l'augmentation en 2022 liée à l'achat des bacs jaunes, la redevance ne sera pas augmentée au-delà de l'inflation.** » Il y aura 22 collectes d'ordures ménagères et 26 collectes pour les emballages.

Concernant le renouvellement du parc de camions, une nouvelle benne est actuellement commandée pour 250 000 €. Les jours de collectes, seront connus en novembre.

Les retardataires peuvent encore faire la demande de bacs jaunes sur le site pays-des-abers.bzh. D'ici là, il ne faut pas remplir les bacs jaunes avant janvier 2024. Il est recommandé de conserver le bac chez soi et d'utiliser les points d'apports volontaires disponibles sur le territoire.

Plabennec

Déchets

Finistère